

■ **Casa della colonia italiana**, à Neuchâtel, CH-645-0401290-3, association (FOSC du 08.11.1994, p. 6122). Nouvelle nature juridique: société anonyme. L'association est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 01.09.2008 et bilan au 30.06.2008, présentant des actifs de CHF 1'325'135.46 et des passifs envers les tiers de CHF 914'793.55, soit un actif net de CHF 410'341.91, contre attribution aux associés de 2'000 actions de CHF 50. Nouvelle raison sociale: **Casa della colonia italiana SA**. But modifié: la société a pour but idéal, au sens de l'article 620 alinéa 3 du Code des obligations, la réunion des ressortissants italiens à Neuchâtel et environs; elle centralise l'activité idéale, artistique, littéraire, sportive et de bienfaisance de ladite colonie en lui fournissant des locaux de réunion et une organisation moderne. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 2'000 actions de CHF 50, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 27.10.2008. Sigismondi Maurizio n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Administration de 5 à 7 membres: Greppi Gianfranco, maintenant originaire de Neuchâtel, jusqu'ici membre du comité, président, Terbaldi Silvano, vice-président, Rizzotti Maurizio, secrétaire, tous deux d'Italie, à Neuchâtel, Micheletti Rino Salvatore, jusqu'ici membre du comité, Battaglia Leonardo, Di Franco Antonio et Vantaggio Salvatore, tous trois d'Italie, à Neuchâtel, lesquels signent collectivement à deux. Organe de révision: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.' (CH-645-1002063-2), à Neuchâtel.  
Registre journalier no 2977 du 03.12.2008  
(04779570 / CH-645.0.401.290-3)